

Diplôme national supérieur professionnel de musicien

discipline création musicale contemporaine

RNCP37686 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNSP — Diplôme national supérieur professionnel
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45073
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	06/06/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON	19693133100017	Former et organiser l'évaluation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS	19753495100037	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	42490421700041	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS	20002812400028	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE MUSIQUE ET DANSE HAUTS-DE-FRANCE - LILLE	53867582800015	Former et organiser l'évaluation
HEAR FORMATION CONTINUE	20002812400044	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT	20003918800012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers de la création musicale relèvent historiquement des domaines de la composition, de l'arrangement et de l'orchestration. Bien que ces situations professionnelles soient identifiées et lisibles aujourd'hui, on assiste à une redéfinition des contours de ces métiers du fait de nouvelles formes d'expression telles que la composition électro-acoustique, la musique d'application, les installations et les technologies audionumériques. Par exemple l'activité de « sound designer » peut autant prétendre à une reconnaissance dans les métiers de la création que dans les métiers techniques du spectacle vivant.

Le compositeur conçoit et réalise une œuvre musicale pouvant utiliser des voix, des instruments, des sons, des dispositifs mixtes, informatiques, électro-acoustiques, électroniques.

Sa composition peut appartenir à différents champs musicaux liés au patrimoine ou/et à ceux émergeant aujourd'hui. L'arrangeur, l'orchestrateur transforment une œuvre musicale préexistante. L'orchestrateur transpose une composition vers d'autres nomenclatures instrumentales, vocales et d'autres dispositifs, l'arrangeur la retravaille pour une application particulière, éventuellement dans sa forme. Un arrangeur est le plus souvent également orchestrateur. Ces deux fonctions peuvent toutefois être différenciées.

ACTIVITÉS VISÉES

Initier et composer une création musicale

Construire et s'approprier une expression musicale

Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

Construire son parcours professionnel, partager, s'ouvrir à l'international

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales de niveau L

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions

Compétences spécifiques

Développer, susciter sa curiosité

Être disponible, être en éveil, être attentif à l'environnement musical et artistique en général

Prévoir le temps nécessaire à la fabrication de l'objet musical

Entrer en résonance avec des phénomènes sonores et d'autres origines

Entrer en résonance avec des phénomènes esthétiques ou scientifiques pluriels (architecture, arts plastiques, images, littérature, environnement urbain, arts de la rue, mathématiques, physique, biologie...)

Oser faire, s'engager

Faire preuve d'audace, d'inventivité

Faire appel à son imaginaire

Se laisser emporter par une idée, l'explorer, l'enrichir

Improviser

Assumer sa singularité

Connaître, expérimenter des dispositifs, outils et processus qui alimentent et questionnent l'imaginaire (improvisation, échanges et travail avec interprètes, ...)

Fabriquer ou s'approprier ses outils, dispositifs et processus

Identifier le contexte dans lequel s'inscrit le projet

Évaluer le potentiel de développement des idées compositionnelles

Repérer et mesurer la faisabilité de sa proposition

Maîtriser les codes d'écriture de son champ musical

Planifier son travail

S'engager à titre personnel pour remplir les tâches confiées ou les tâches déterminées par son propre projet

Associer les partenaires extérieurs éventuels en prenant en compte les exigences liées à leur participation

Identifier les outils nécessaires à l'aboutissement d'un projet
 Produire un support final permettant de jouer l'œuvre : conducteur et matériel, descriptif du dispositif électroacoustique, fiche technique...
 Mettre l'œuvre à l'épreuve de la répétition, de l'exécution et éventuellement l'adapter
 Mettre l'œuvre à l'épreuve de la réalisation de la maquette
 Adapter le projet compositionnel à une variété de supports et de destinations
 Valider l'œuvre
 Repérer les éléments nouveaux qui n'étaient pas programmés au démarrage du projet
 Analyser le processus de création et en identifier les étapes
 Situer l'œuvre dans son cadre définitif
 Disposer d'une connaissance générale des styles et des répertoires musicaux incluant notamment les musiques d'application
 Être initié à la diversité des outils d'analyse appliqués aux différents répertoires
 Connaître l'évolution des langages et le domaine des musiques appliquées
 Disposer de connaissances dans d'autres domaines artistiques
 Posséder des connaissances dans le domaine de l'analyse, les approfondir dans le domaine musical de son choix
 Affirmer sa personnalité artistique et son autonomie par la maîtrise des éléments d'un langage musical
 Travailler la forme et la mise en forme
 Connaître les techniques propres à chaque type de composition
 Faire preuve d'une sensibilité ouverte et critique
 Percevoir et ressentir
 Analyser et apprécier une proposition artistique (œuvre, programmation, interprétation, performance, médiation, etc.)
 Faire de chaque expérience esthétique ou artistique l'occasion de développer son regard critique et de préciser son identité artistique
 Faire preuve d'inventivité, notamment musicale
 Assumer une participation active et singulière à l'actualité du spectacle vivant, dans l'une ou l'autre de ses dimensions (création, programmation, interprétation, performance, médiation, enregistrement, etc.)
 Concevoir, mettre en œuvre et assumer des choix à même d'asseoir l'identité et la cohérence de sa proposition
 Connaître et savoir manier les logiciels fondamentaux de l'informatique musicale
 Connaître les techniques de prise de son
 Réaliser la direction artistique d'un enregistrement
 Entretenir ses connaissances de la musique et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
 Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes musicales, selon une réflexion prospective
 Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude
 Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche
 Pratiquer au moins une langue étrangère
 Porter un regard critique et pertinent sur une réalisation donnée, y compris sur ses propres travaux et les situer dans le contexte environnant
 Se situer dans une démarche artistique en devenir
 Définir un projet dans ses aspects artistiques, administratifs, budgétaires, organisationnels
 Adapter son discours à des situations de rencontre avec des professionnels d'autres spécialités artistiques (chorégraphe, réalisateur de film, concepteur de jeux vidéo...)
 Collaborer à un projet conçu dans le cadre d'un autre domaine artistique
 Présenter des propositions par l'intermédiaire d'un instrument, d'un support
 Présenter les éléments d'une maquette, d'un échantillon
 Improviser pour proposer des idées musicales nouvelles
 Comprendre les données d'un cahier des charges et en analyser les modalités de mise en œuvre, en mesurer la faisabilité et les éventuelles adaptations nécessaires, en renégocier si nécessaire, les respecter
 Être actif et force de proposition auprès des partenaires éventuels
 S'engager dans cette réalisation
 Apporter une contribution personnelle à la définition du projet

Intervenir dans la réalisation instrumentale et de concert
 S'intégrer dans un projet défini par un autre
 Faire travailler son œuvre, éventuellement la diriger
 Se constituer un réseau d'interprètes attentifs à sa démarche créatrice
 S'inscrire dans une démarche d'action culturelle
 Expliciter ses intentions en adaptant son discours à différents publics
 Rédiger une pochette de disque, un article pour une revue spécialisée, une note de programme
 S'ouvrir aux démarches de transmission
 Avoir réfléchi à la finalité d'un statut d'artiste
 Connaître les conditions d'exercice de sa profession
 Participer à son insertion sociale
 Connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions dans l'histoire
 Connaître les dispositifs d'aides à la production (État, collectivités, fonds de soutien)
 Connaître le fonctionnement des institutions d'enseignement
 Connaître les différents statuts d'artiste et d'auteur, le rôle et le fonctionnement des sociétés de gestion collective, les organismes d'affiliation au régime des artistes auteurs
 Connaître les différents droits et contrats relatifs au spectacle vivant : contrats de travail, modes de rémunération, règles de la propriété intellectuelle et artistique (notamment en matière de téléchargement, plagiat...) conventions collectives, droits à la formation professionnelle continue, prévention des risques, règles de perception des droits, monde de l'édition, contrats d'édition, mécanismes de l'autoproduction
 Maîtriser au moins une langue étrangère, à l'écrit comme à l'oral, en priorité l'anglais
 Être attentif à l'actualité musicale internationale

Blocs de compétences

RNCP37686BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

RNCP37686BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve pratique et évaluation continue

RNCP37686BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

RNCP37686BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et mise en situation

RNCP37686BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et mise en situation

RNCP37686BC06 — Initier, porter et assumer une création musicale

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer, susciter sa curiosité

Être disponible, être en éveil, être attentif à l'environnement musical et artistique en général

Prévoir le temps nécessaire à la fabrication de l'objet musical

Entrer en résonance avec des phénomènes sonores et d'autres origines

Entrer en résonance avec des phénomènes esthétiques ou scientifiques pluriels (architecture, arts plastiques, images, littérature, environnement urbain, arts de la rue, mathématiques, physique, biologie...)

Oser faire, s'engager

Faire preuve d'audace, d'inventivité

Faire appel à son imaginaire

Se laisser emporter par une idée, l'explorer, l'enrichir

Improviser

Assumer sa singularité

Connaître, expérimenter des dispositifs, outils et processus qui alimentent et questionnent l'imaginaire (improvisation, échanges et travail avec interprètes, ...)

Fabriquer ou s'approprier ses outils, dispositifs et processus

Identifier le contexte dans lequel s'inscrit le projet

Évaluer le potentiel de développement des idées compositionnelles

Repérer et mesurer la faisabilité de sa proposition

Maîtriser les codes d'écriture de son champ musical

Planifier son travail

S'engager à titre personnel pour remplir les tâches confiées ou les tâches déterminées par son propre projet

Associer les partenaires extérieurs éventuels en prenant en compte les exigences liées à leur participation

Identifier les outils nécessaires à l'aboutissement d'un projet

Produire un support final permettant de jouer l'œuvre : conducteur et matériel, descriptif du dispositif électroacoustique, fiche technique...

Mettre l'œuvre à l'épreuve de la répétition, de l'exécution et éventuellement l'adapter

Mettre l'œuvre à l'épreuve de la réalisation de la maquette

Adapter le projet compositionnel à une variété de supports et de destinations

Valider l'œuvre

Repérer les éléments nouveaux qui n'étaient pas programmés au démarrage du projet

Analyser le processus de création et en identifier les étapes

Situer l'œuvre dans son cadre définitif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue et terminale

Production d'au moins une œuvre sous forme de 2 nomenclatures ou de 2 supports différents ou à 2 destinations différentes

RNCP37686BC07 — Construire et s'approprier une expression musicale

LISTE DE COMPÉTENCES

Disposer d'une connaissance générale des styles et des répertoires musicaux incluant notamment les musiques d'application

Être initié à la diversité des outils d'analyse appliqués aux différents répertoires

Connaître l'évolution des langages et le domaine des musiques appliquées

Disposer de connaissances dans d'autres domaines artistiques

Posséder des connaissances dans le domaine de l'analyse, les approfondir dans le domaine musical de son choix

Affirmer sa personnalité artistique et son autonomie par la maîtrise des éléments d'un langage musical

Travailler la forme et la mise en forme

Connaître les techniques propres à chaque type de composition

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP37686BC08 — Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

LISTE DE COMPÉTENCES

Faire preuve d'une sensibilité ouverte et critique

Percevoir et ressentir

Analyser et apprécier une proposition artistique (œuvre, programmation, interprétation, performance, médiation, etc.)

Faire de chaque expérience esthétique ou artistique l'occasion de développer son regard critique et de préciser son identité artistique

Faire preuve d'inventivité, notamment musicale

Assumer une participation active et singulière à l'actualité du spectacle vivant, dans l'une ou l'autre de ses dimensions (création, programmation, interprétation, performance, médiation, enregistrement, etc.)

Concevoir, mettre en œuvre et assumer des choix à même d'asseoir l'identité et la cohérence de sa proposition

Connaître et savoir manier les logiciels fondamentaux de l'informatique musicale

Connaître les techniques de prise de son

Réaliser la direction artistique d'un enregistrement

Entretenir ses connaissances de la musique et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)

Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes musicales, selon une réflexion prospective

Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude

Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche

Pratiquer au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuves pratiques, dossier, mémoire et soutenance

RNCP37686BC09 — Construire son parcours professionnel, partager, s'ouvrir à l'international

LISTE DE COMPÉTENCES

Porter un regard critique et pertinent sur une réalisation donnée, y compris sur ses propres travaux et les situer dans le contexte environnant

Se situer dans une démarche artistique en devenir

Définir un projet dans ses aspects artistiques, administratifs, budgétaires, organisationnels

Adapter son discours à des situations de rencontre avec des professionnels d'autres spécialités artistiques (chorégraphe, réalisateur de film, concepteur de jeux vidéo...)

Collaborer à un projet conçu dans le cadre d'un autre domaine artistique

Présenter des propositions par l'intermédiaire d'un instrument, d'un support

Présenter les éléments d'une maquette, d'un échantillon

Improviser pour proposer des idées musicales nouvelles

Comprendre les données d'un cahier des charges et en analyser les modalités de mise en œuvre, en mesurer la

faisabilité et les éventuelles adaptations nécessaires, es renégocier si nécessaire, les respecter
 Être actif et force de proposition auprès des partenaires éventuels
 S'engager dans cette réalisation
 Apporter une contribution personnelle à la définition du projet
 Intervenir dans la réalisation instrumentale et de concert
 S'intégrer dans un projet défini par un autre
 Faire travailler son œuvre, éventuellement la diriger
 Se constituer un réseau d'interprètes attentifs à sa démarche créatrice
 S'inscrire dans une démarche d'action culturelle
 Expliciter ses intentions en adaptant son discours à différents publics
 Rédiger une pochette de disque, un article pour une revue spécialisée, une note de programme
 S'ouvrir aux démarches de transmission
 Avoir réfléchi à la finalité d'un statut d'artiste
 Connaître les conditions d'exercice de sa profession
 Participer à son insertion sociale
 Connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions dans l'histoire
 Connaître les dispositifs d'aides à la production (État, collectivités, fonds de soutien)
 Connaître le fonctionnement des institutions d'enseignement
 Connaître les différents statuts d'artiste et d'auteur, le rôle et le fonctionnement des sociétés de gestion collective, les organismes d'affiliation au régime des artistes auteurs
 Connaître les différents droits et contrats relatifs au spectacle vivant : contrats de travail, modes de rémunération, règles de la propriété intellectuelle et artistique (notamment en matière de téléchargement, plagiat...) conventions collectives, droits à la formation professionnelle continue, prévention des risques, règles de perception des droits, monde de l'édition, contrats d'édition, mécanismes de l'autoproduction
 Maîtriser au moins une langue étrangère, à l'écrit comme à l'oral, en priorité l'anglais
 Être attentif à l'actualité musicale internationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le compositeur, l'arrangeur ou l'orchestrateur effectuent l'essentiel de leur activité à leur domicile, à la table ou à un équipement audionumérique. Elle peut toutefois s'exercer dans des lieux spécifiques : salle de concert, studio de création, studio d'enregistrement, théâtre, plateau de télévision, scène de cabaret, ...

Par ailleurs, la formule de la résidence, proposée par des orchestres, des conservatoires, des centres de recherche ou des collectivités territoriales, offre au compositeur la prise en charge temporaire de son travail d'écriture. Dans ce cadre, le compositeur participe à la formation et à la diffusion musicales en suivant un programme défini par l'autorité ayant retenu le projet et suivant des conditions déterminées préalablement.

Ce type d'emplois se retrouve également dans les secteurs du multimédia et des musiques actuelles (publicité, cinéma, jeux vidéo). En outre, les milieux de la danse, du cinéma, du multimédia, du théâtre, du cirque et de la publicité font souvent appel à des compositeurs et des arrangeurs pour réaliser la musique nécessaire à leur production artistique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les situations professionnelles des compositeurs, des arrangeurs et des orchestrateurs ne recouvrent pas des réalités identiques. Ces auteurs ont généralement le statut de travailleurs indépendants.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très faible (1/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

L'examen de discipline principale en fin de semestre 6 est évalué par un jury désigné par le directeur de l'établissement accrédité ou habilité. Ce jury comporte au moins quatre membres dont :

- 1° Le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 2° Au moins deux spécialistes de la discipline et, le cas échéant, du domaine et de l'option, désignés par le directeur de l'établissement ;
- 3° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

L'examen de discipline principale en fin de semestre 6 est évalué par un jury désigné par le directeur de l'établissement accrédité ou habilité. Ce jury comporte au moins quatre membres dont :

- 1° Le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 2° Au moins deux spécialistes de la discipline et, le cas échéant, du domaine et de l'option, désignés par le directeur de l'établissement ;
- 3° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'examen de discipline principale en fin de semestre 6 est évalué par un jury désigné par le directeur de l'établissement accrédité ou habilité. Ce jury comporte au moins quatre membres dont :

- 1° Le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 2° Au moins deux spécialistes de la discipline et, le cas échéant, du domaine et de l'option, désignés par le directeur de l'établissement ;
- 3° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience chargé de se prononcer sur les demandes d'attribution du diplôme national supérieur professionnel de musicien par cette voie est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- 1° Un représentant des employeurs, de droit public ou de droit privé, du secteur professionnel concerné ;
- 2° Un représentant des organisations syndicales de salariés du secteur professionnel concerné ;
- 3° Un enseignant ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de la musique ;
- 4° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Lors des délibérations, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/06/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9045

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers>
(Brochure à télécharger)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37686/>